

Circulaire 461

Septembre 2010

**Associés pour
la Mission lasallienne
...un acte d'ESPÉRANCE**

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Conseil Général

Rome, Italie

Sommaire

Introduction	5
Chapitre 1 - L'Association: une caractéristique fondamentale du charisme lasallien	13
Chapitre 2 - Les éléments fondamentaux de l'Association lasallienne	24
Chapitre 3 - L'Association lasallienne:des caractéristiques communes vécues de différentes façons	32
Chapitre 4 - La besoin de discerner	39
Chapitre 5 - La Famille Lasallienne	49
Chapitre 6 - Favoriser l'Association	61
Chapitre 7 - Conclusion	69

Introduction

Simon-Pierre leur dit : «Je m'en vais à la pêche.» Ils lui répondent : « Nous allons avec toi.» Ils partirent et montèrent dans la barque ; or, ils passèrent la nuit sans rien prendre. Au lever du jour, Jésus était là, sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était lui. Jésus les appelle : «Les enfants, auriez-vous un peu de poisson ?» Ils lui répondent : «Non. » Il leur dit : «Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez.» Ils jetèrent donc le filet, et cette fois ils n'arrivaient pas à le ramener, tellement il y avait de poisson. (Jn 21, 3-6)

[L'Association] existe depuis l'origine de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes mais depuis quarante ans elle tend à se déployer d'une façon inédite. L'événement fondateur qui relie l'Institut d'aujourd'hui à ses origines est celui du 6 juin 1694 où Jean-Baptiste de La Salle et douze de ses compagnons s'associaient pour consacrer leur vie à l'éducation chrétienne des enfants pauvres. Le lien entre cet acte d'association et l'intérêt croissant pour l'association dans l'Institut aujourd'hui peut être mis en évidence. (43° Chapitre général, 2000, La réalité associative lasallienne, p. 2)

Chers Frères et vous tous qui servez la Mission lasallienne,

I.1. En notre qualité de Supérieur général et de Conseil général de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, nous profitons de cette occasion pour vous saluer au nom de notre Dieu, qui est Père, Fils et Saint Esprit, et dans l'esprit de Saint Jean-Baptiste de La Salle, notre Fondateur et patron universel des éducateurs chrétiens. Après des siècles de vie commune enracinés dans la stabilité dans l'Institut et après des décennies de

renouveau dans la fidélité à notre charisme fondateur, nous nous trouvons maintenant en 2010 vivant une époque de transition et de transformation à la fois personnelles et institutionnelles. Ce sont vraiment des moments passionnants, des moments qui nous invitent à nouveau à un acte d'espérance rempli de foi dans notre avenir collectif !

I.2. Dans l'évangile, le Seigneur ressuscité appelle ses disciples à un nouvel avenir. Perdus et ne sachant que faire, ils décident de retourner à leur ancienne vie de pêcheurs. Mais comme c'est souvent le cas, le Christ interrompt leur routine et leur renouvelle son appel à le suivre. Malgré tout ce qu'il leur avait enseigné auparavant, ils ont encore besoin d'apprendre. Avec nos mots d'aujourd'hui nous dirions que son invitation est une invitation à la formation continue. Comme lasalliens, nous aussi nous sommes appelés à jeter nos filets du «bon côté de la barque» et non à retourner à notre «vie» de jadis, une vie qui nous apporte le réconfort du «connu». Non, le Christ interrompt maintenant notre cheminement lasallien nous donnant un nouveau mandat pour explorer avec foi et zèle des routes non encore foulées.

I.3. C'est pourquoi nous pensons que le moment est venu de vous écrire sur ce que signifie dans le monde d'aujourd'hui servir « ensemble et par association » dans la mission éducative lasallienne pour donner une éducation humaine et chrétienne aux jeunes, en particulier à ceux qui sont pauvres. Nous écrivons aussi en réponse à l'appel du 44^e Chapitre général à prendre l'initiative de construire un modèle possible de Famille lasallienne¹. Beaucoup de lasalliens clairvoyants

¹ 44^e Chapitre général, Circulaire 455, *Association pour le service éducatif des pauvres*, 2007 p. 28.

qui ont étudié ce sujet par le passé et de gens qui ont publié des études, des enquêtes et des réflexions de nos jours, ont influencé cette circulaire, qui, nous le disons clairement, n'est ni exhaustive ni le dernier mot au sujet de l'association. Cette circulaire ne veut pas être un document normatif destiné à faire taire de nouvelles recherches ou expériences. Nous avons voulu non pas limiter mais plutôt déployer l'œuvre de l'Esprit alors que de nouvelles formes d'association naissent et se développent. Nous espérons que cette circulaire vous motivera et vous poussera à œuvrer avec toujours plus de foi *dans* et de zèle *pour* la mission éducative lasallienne.

I.4. Au cours d'une récente visite dans une petite île nommée Buka – un secteur autonome de Papouasie Nouvelle Guinée – dans la Région de la PARC, un des Frères raconta cette merveilleuse histoire d'engagement lasallien en association.

I.5. *De récents diplômés de notre école de formation de maîtres De La Salle, de Mount Hagen, s'étaient réunis à Buka pour commencer leur carrière d'enseignants. Accompagnés de leur guide et de Donald, un professeur lasallien expérimenté, et portant sur leur dos leur matériel pédagogique de base, ils entamèrent leur voyage. À mi-parcours du sentier de jungle escarpé, un des jeunes professeurs commença à gémir et dire : «C'est bien trop dur. Je ne peux pas continuer!» Donald répondit, «Arrête de gémir! Tu es un professeur lasallien. Ne sais-tu donc pas que tu dois escalader la montagne pour atteindre les enfants ?»*

I.6. Chacun de nous, à sa manière unique, connaît l'expérience d'escalader la montagne pour «atteindre les enfants». Bonhoeffer dirait que c'est le prix à payer pour être disciple. Le Cardinal Léon Joseph Suenens l'a exprimé ainsi : *Heureux ceux qui font des rêves et sont prêts à payer le prix de leur réali-*

sation². Tous deux saisissent la passion et l'engagement de ce que nous appelons le charisme lasallien. Tous deux nous invitent à porter résolument l'espérance dans le monde de l'éducation alors que nous cheminons ensemble en ce 21^e siècle.

I.7. L'association est un trait fondamental du charisme lasallien. **Dans cette circulaire nous soulignons les aspects essentiels de l'association lasallienne en examinant comment elle est vécue, en définissant ses termes pertinents, et en discernant ses lignes directrices.** Nous discutons des différentes façons de promouvoir le concept d'association aux niveaux local, régional et mondial. Nous concluons en voyant ce que veut dire « Je suis associé à la mission lasallienne. J'appartiens à la famille lasallienne, » et nous donnons, pour y réfléchir, des recommandations concrètes. Nous croyons qu'une vue complète de la Famille lasallienne améliorera et complètera la compréhension de l'association.

I.8. Toute discussion sur l'association lasallienne doit assurément reposer sur des concepts tels que « unité dans la diversité » et « réponse et flexibilité. » Apporter des changements depuis une position d'autorité peut apparemment produire un effet désiré, mais le résultat est souvent superficiel et passager. Si l'on ne tient pas compte de la situation locale, un résultat né d'une bonne intention peut être soit minimum (venant «d'eux») ou totalement ignoré. Nous vous invitons donc à accepter la sage invitation du poète Rumi³, *Au-delà des idées du bien et du mal il y a un champ. Je t'y rencontrerai.*

² Léon Joseph, Cardinal Suenens, *Une nouvelle Pentecôte ?*, 1974.

³ Mystique Soufi (1207 -1273).

I.9. Ayant cela présent à l'esprit, nous tenant dans le même « champ » et en collaboration avec le Secrétariat de la Famille Lasallienne et de l'Association, nous avons étudié les résultats de l'*Enquête sur l'Association Lasallienne*, envoyée à tous les Districts de l'Institut (2008-2009). Plus de 40 des 53 Districts, représentant toutes les Régions de l'Institut, y ont répondu. La plupart des réponses venaient du Frère Visiteur du District. Bien que les données soient diverses, elles révèlent beaucoup d'éléments communs et offrent une image « d'unité dans la diversité » demandant « réponse et flexibilité ».

I.10. L'enquête comprenait sept sujets : (1) Les Associés lasalliens, Formes publiques et privées d'engagement, (2) Formation, (3) Expérience communautaire, (4) Finances, (6) Vacation, et (7) Famille lasallienne. Le résultat présente un kaléidoscope aux motifs divers, créatifs et liés entre eux qui se déplacent et changent selon la lentille ethnique ou culturelle qu'on lui applique. Nous utilisons les données pour analyser ce qui unit, plutôt que ce qui divise, le monde lasallien international. Des Régions représentent une ou deux cultures dominantes communiquant dans la même langue. D'autres Régions comprennent des douzaines de cultures aux langues multiples et nombres de « lentilles » qui filtrent et interprètent l'information. Dans ce cas, notre riche diversité est aussi l'un de nos plus grands défis.

I.11. Nous voyons trois options possibles : 1) établir des principes universellement acceptables pour définir et promouvoir l'association lasallienne ; 2) laisser une large place à la variété et à l'adaptation, risquant par là même une dilution de l'association lasallienne, ou 3) accepter les données de l'enquête et donner des lentilles pour affiner les normes culturelles, ethniques et nationales et préserver l'élément cen-

tral de l'association lasallienne : la mission d'éducation humaine et chrétienne des jeunes, en particulier de ceux qui sont pauvres.

I.12. Nous proposons la troisième option en espérant que les deux premières alternatives feront aussi partie du processus. Les gens engagés dans la mission lasallienne sont libres de définir leur processus personnel d'association. Nous ne pouvons imposer le modèle du style de vie consacrée lasallien à des gens qui ont choisi un autre type de vie (mariés, célibataires, consacrés ou ordonnés). Notre rôle est plutôt de discerner ensemble comment chaque réponse vocationnelle peut se tisser en une tunique sans coutures d'association pour la mission lasallienne. Nous encourageons l'approfondissement de la spiritualité lasallienne chez des gens représentant tous les styles de vie.

I.13. Pour approfondir notre propre compréhension de l'association lasallienne, nous avons étudié, en plus des résultats de l'Enquête sur l'Association, un certain nombre de rapports et d'articles des Régions, notamment les documents suivants.

Mieux comprendre l'Association lasallienne? Conférence du Frère Michel Sauvage, Cahiers Lasalliens, No. 55 pp. 308-338, (1998).

Lasallian Association for Mission: 1679-2007 – A personal reflection on an ongoing story. Brother John Johnston, FSC, (2004).

Associés pour la Mission éducative lasallienne, Bulletin de l'Institut, No. 250 (2005).

Associés pour la Mission éducative lasallienne, Rapport de l'Assemblée internationale 2006.

Fondements pour un modèle actuel de la Famille lasallienne et vocabulaire thématique de l'Association lasallienne, du Frère Antonio Botana, FSC (2008).

Association pour le service éducatif des pauvres des Frères des Écoles Chrétiennes, Frère Santiago Rodríguez Mancini, FSC (2008).

Service "Famille lasallienne et Association" dans la RELEM (2009).

Furthering Association for the Lasallian Mission in PARC (2009).

Ensemble – perpétuer le charisme lasallien – Intervention du Frère Nicolas Capelle, FSC, visiteur de France (2009).

Lignes directrices du processus d'Association dans l'ARLEP – Espagne & Portugal (2009).

Regional Task Force Report USA/T. (2009).

I.14. Bien que ces documents ne fournissent pas une image complète de la présence internationale de l'Institut, ils suggèrent les six sujets que nous présenterons au chapitre 6 : (1) Le vœu d'Association pour le service éducatif des pauvres, (2) Partager notre charisme, (3) « L'association pour », (4) La vie communautaire lasallienne, (5) La formation et (6) Les structures organisationnelles.

I.15. Les deux recommandations suivantes serviront de cadre à cette circulaire :

I.15.1. Nous encourageons le principe de subsidiarité dans les différentes initiatives que chaque Région entreprend dans le domaine de l'Association lasallienne.

I.15.2. Nous recommandons que chaque Région de l'Institut soit un centre de partage des meilleures pratiques de ses Dis-

tricts, afin non pas d'exiger des progrès mais d'encourager chaque District à se donner des façons de mesurer les progrès localement.

I.16. Bien que nous n'offrions pas de solution unique, d'application universelle ou de conclusion définitive, nous proposons des lignes directrices communes pour jalonner le chemin que les lasalliens prendront dans la phase suivante de l'histoire collective de l'Institut. Nous vous invitons à entreprendre dans la foi cette aventure d'un voyage dans les terres vierges de *demain* tout en restant fermement centrés sur l'histoire fondatrice qui a mené l'Institut à *l'époque actuelle*.

I.17. C'est un moment nouveau de notre histoire. Moment qui exige une réponse nouvelle de chacun d'entre nous. Comme dans « l'extase » de Saint Pierre dans les Actes des Apôtres (10, 9-16) où une nouvelle « toile » de possibilités fut déployée devant lui, et où ce qui était impensable auparavant lui fut alors présenté comme un voie sainte pour faire croître et unifier la jeune communauté chrétienne, nous sommes également invités à voir que ce qui était vrai dans le passé doit être nuancé aujourd'hui pour la vitalité de notre mission lasallienne.

Chapitre 1 - L'Association: une caractéristique fondamentale du charisme lasallien

1.1. La dynamique d'association, qui consiste à s'associer dans un but commun, est une composante essentielle de l'aventure lasallienne qui apparaît dans les dix premières années de l'Institut. En 1680, le premier groupe des futurs maîtres forme une communauté de Frères qui à leur tour créent la Société des Écoles Chrétiennes, que l'Église approuve en 1725 sous le nom d'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes.

1.2. En 1691 et 1694, Jean-Baptiste de La Salle et les premiers Frères proclament explicitement cet élément fondamental de l'association : d'abord, en 1691 le « Vœu héroïque » de M. de La Salle, Nicolas Vuyart et Gabriel Drolin, et de façon plus nette en 1694 par l'engagement perpétuel de 12 Frères et de Jean-Baptiste de La Salle. Le vœu de 1694 devient l'expression type de l'énergie apostolique et de la motivation spirituelle de toutes les formes futures d'association lasallienne. Quelles sont les caractéristiques fondamentales de l'association lasallienne ? Comment peuvent-elles inspirer les lasalliens de notre monde d'aujourd'hui ?

L'association au commencement

1.3. Plutôt que de présenter une histoire détaillée de l'association ou une analyse de ses aspects juridiques, nous préférons nous centrer, en premier lieu, sur le sens de l'association pour notre Fondateur et les premiers Frères. L'association est leur réponse à une crise structurelle à laquelle ils ont fait face avec foi et une vision d'espérance dans l'avenir.

La crise, carrefour d'occasions

1.4. De 1681 à 1690, le groupe de maîtres réuni autour de M. de La Salle prend forme peu à peu du point de vue pédagogique, social et spirituel. Les membres créent des structures d'organisation en choisissant un habit identique, en s'appelant Frères (et non pas maîtres d'école), et en émettant un vœu temporaire d'obéissance. De plus, l'espace géographique de la communauté s'agrandit quand le Fondateur et deux Frères vont à Paris en 1688. Cette phase de structuration et d'expansion, cependant, conduit à une crise. Pendant ce temps, les Maîtres écrivains, déplacés par les nouvelles écoles de M. de La Salle, mènent contre lui et les Frères une véritable guerre. L'épuisement et la maladie ébranlent la communauté naissante et beaucoup de Frères tombent malades ou deviennent désabusés. Cette nouvelle société était confrontée à des problèmes de gouvernement si bien que finalement, minés par ce qui semblait être des problèmes insurmontables, la moitié des Frères de Reims se retirèrent entre 1688 et 1692, et aucun candidat nouveau ne se présenta. *L'édifice menaçait de s'écrouler juste au moment où on le construisait* comme l'écrira le Chanoine Blain, biographe lasallien, en parlant de cette période.

Les yeux de la foi, espérance dans l'avenir

1.5. Confronté à cette situation, M. de La Salle se trouva « plongé dans une grande perplexité ». ⁴ Cependant le Fonda-

⁴ Expression utilisée par le biographe de M. de La Salle, Blain (cf. Cahiers Lasalliens, No. 7, Blain, Jean-Baptiste, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, p. 312. Reproduction photomécanique de l'édition originale : 1733. Tome I, 1961).

teur prend plusieurs décisions qui manifestent sa détermination de ne pas abandonner. Il croit encore à la valeur et à la nécessité de la vie et de la mission de Frère.

- Il achète une maison au calme, à Vaugirard, près de Paris, pour que les Frères se reposent, refassent leur santé et se ressourcent dans une retraite spirituelle annuelle.
- Il y crée un noviciat séparé pour former les nouveaux membres de la Société.
- Il se consacre entièrement à la Très sainte Trinité pour la mission de l'éducation. En 1691, avec deux Frères, il prononce un vœu privé de consécration. Trois ans plus tard en 1694, il propose à 12 Frères de se consacrer publiquement par un vœu⁵.

1.6. En 1691 M. de La Salle et les Frères Gabriel Drolin et Nicolas Vuyart font le vœu « d'association et d'union pour procurer et maintenir le dit établissement » (la Société des Écoles Chrétiennes). Plus tard le Frère Michel Sauvage définit ce vœu comme « un acte qui relança l'espoir » ...*Des Frères étaient restés ; ces deux, entre autres. Comment pouvait-il les abandonner alors qu'ils avaient consacré leur vie avec lui ? Comment pouvait-il abandonner ces jeunes pauvres, les pauvres pour lesquels son engagement et celui des Frères avaient suscité un espoir de liberté ?* Il continue disant que ce vœu dessinait un plan précis mais non rigide. Il n'imposait pas d'obligations précises qu'il suffisait d'observer ; de cette façon il exprimait la fidélité comme une recherche à mener plutôt que comme un héritage à transmettre⁶.

⁵ Cf. Cahiers lasalliens, No. 7.

⁶ Sauvage, FSC, Michel, *Pour une meilleure compréhension de l'Association lasallienne*, extraits de conférences données au Centre Lasallien Français les 18 et 19 novembre 1998.

1.7. En 1694, M. de La Salle et 12 Frères firent le *vœu de s'unir et de vivre en société... pour garder, ensemble et par association, les écoles gratuites.*⁷ L'association, l'obéissance et la stabilité forment le cœur de leur décision et le contenu de leur consécration. De plus, ils s'adressent à la Sainte Trinité comme à leur source et fin en participant à l'amour qui unit les trois personnes divines.

1.8. À cette époque, la Société des Écoles Chrétiennes se compose de trente membres. Bien que seulement douze Frères et M. de La Salle prononcent le vœu public d'association, tous les Frères à l'époque se consacrent, de fait, à la vie et à la mission de la Société.

1.9. Notre regretté Frère Supérieur, Frère John Johnston, en rappelle l'historique de cette façon : *La consécration du Fondateur et des premiers Frères... est totale car elle représente leur premier engagement dans la vie, celui vis-à-vis duquel se mesureront tous les autres engagements. S'étant consacrés explicitement et entièrement à Dieu, les Frères déclarent leur intention de vivre cette consécration en s'associant pour une mission éducative des pauvres. Personne ne peut lire les premières biographies lasalliennes sans reconnaître que leur consécration est totale. M. de La Salle et les Frères promettent de vivre une vie communautaire très structurée et religieuse, d'aller où que ce soit qu'ils soient envoyés, et de faire tout ce qui leur sera demandé pour atteindre les objectifs de leur nouvelle Société. Ils décident de demeurer en association comme Frères, même s'ils sont obligés de mendier et de vivre de pain seulement. Ces pionniers ne voient aucune*

⁷ *Rule and Foundational Documents*, Landover, MD, USA: Lasallian Publications, 2002, p. 204.

*ambiguïté sur ce que signifie vivre et travailler ensemble et par association.*⁸

1.10. Pour les Frères, le vœu d'association est une synthèse de toutes les dimensions de la vie : Mission, Consécration, Communauté. Dans l'idéal il n'y a pas de différence entre un état de vie et le « travail. »⁹ Ils sont intimement tissés dans l'étoffe de la vocation et offerts en don à ceux confiés à leurs soins.

L'Association aujourd'hui

1.11. L'Association joue aujourd'hui un rôle central dans la pensée et l'action lasalliennes. Les 43^e et 44^e Chapitres généraux, ainsi que l'Assemblée de la Mission Éducative Lasallienne de 2006, soulignent cette priorité. En réfléchissant à ce phénomène, nous voyons dans le contexte actuel, qui est tout différent, les mêmes facteurs qu'à l'origine de la Société des Écoles Chrétiennes : (1) crise/carrefour, et (2) les yeux de la foi/ espérance dans l'avenir.

Crise, nouveau carrefour d'occasions

1.12. L'un des signes de la croisée à laquelle se trouve l'Institut aujourd'hui se reflète dans la façon dont on considère dif-

⁸ Johnston, FSC, John. Lasallian Association for Mission: 1679-2007 – A personal reflection on an ongoing story. In G. Short, P. Grass, T. Johnson, K. Dalmasse, & P. O'Brien (Eds.), *Lasallian Association: Experiences and reflections*. Landover, MD: Christian Brothers Conference, 2000, p. 2.

⁹ Bonne règle de conduite de ne point faire de distinction entre les affaires propres de son état, et l'affaire de son salut et de sa perfection et s'assurer qu'on ne fera jamais mieux son salut, et qu'on n'acquerra jamais plus de perfection qu'en faisant les devoirs de sa charge, pourvu qu'on les accomplisse en vue de l'ordre de Dieu. Il faut tâcher d'avoir toujours cela en vue. (De La Salle, Règles que je me suis imposées, 3).

férents modèles de l'Église. Les spécialistes contemporains de l'ecclésiologie soulignent une nouvelle compréhension de l'Église qui se base sur Vatican II et les documents de l'Église qui l'ont suivi, en particulier *Christifideles Laici*¹⁰. Ils mettent en valeur trois aspects fondamentaux :

1.12.1. L'Église est « le peuple de Dieu », et non pas « la parfaite société » dont le fonctionnement hiérarchique assure tout ce dont elle a besoin pour subsister et accomplir sa mission. L'Église est « communion », une « communauté de communautés » (diocésaine et locale). L'Église est signe et sacrement dans l'histoire humaine des relations d'amour et de justice que vit le Christ et pour lesquelles il prie et que l'Esprit inspire sans cesse¹¹.

1.12.2. Tout baptisé dans l'Esprit a une égale dignité et est appelé à la sainteté¹².

1.12.3. L'Esprit invite tous les baptisés, chacun selon son état de vie et sa vocation, à participer à la mission évangélisatrice et leur donne les charismes nécessaires au service du bien commun.

1.13. Pour les Frères aujourd'hui, un signe évident de la nouvelle réalité est la baisse de la courbe démographique due à une diminution des entrées et au vieillissement. C'est un souci en particulier en Europe, en Australie et en Amérique du Nord, mais qui n'est pas autant ressenti dans certaines

¹⁰ Exhortation apostolique post synodale, *Christifideles Laici* de sa Sainteté le Pape Jean Paul II sur la Vocation et la Mission du fidèle Laïc dans l'Église et dans le monde. Rome 1988

¹¹ Cf. Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* solennellement promulguée par sa Sainteté le Pape Paul VI, Rome 1964.

¹² Ibid.

parties d'Amérique latine, en Afrique et en Asie. Parallèlement, ces cinq dernières décennies la mission éducative lasallienne s'est développée dans le monde d'une façon qui aurait été inimaginable du temps du Fondateur. Alors que le nombre de Frères baisse, le nombre de jeunes augmente dans nos œuvres éducatives lasalliennes. Par exemple, en 1966, il y avait 16 824 Frères et 737 112 élèves, mais en 2009 il y a 4 883 Frères et 857 819 élèves. On compte aujourd'hui 2 117 Frères actifs dans la mission aux côtés de 677 prêtres, religieux ou religieuses et de 76 310 autres lasalliens - 39 203 femmes et 37 107 hommes.

1.14. Comme nous venons de donner les statistiques actuelles de l'Institut, nous aimerions signaler en particulier la contribution des lasalliennes qui composent maintenant plus de la moitié des personnes engagées dans la mission. Tout comme l'éducation des garçons et des filles est devenue depuis peu le centre de la mission, ainsi la participation des femmes dans le réseau éducatif lasallien est-elle devenue essentielle. Il est certain que leur présence aidera à construire une société plus humaine et plus centrée sur la communauté ; qu'elle aidera à réexaminer les façons de penser ; qu'elle aidera à situer un peu différemment dans l'histoire l'ensemble du monde lasallien et à organiser la vie sociale, politique, économique et religieuse d'une façon plus intuitive et relationnelle. À nouveau l'histoire fondatrice continue à se vivre de façon nouvelle, continue à se déplacer de la crise au carrefour, du découragement à l'espérance.

Les yeux de la foi, l'espérance dans l'avenir renouvelée

1.15. Les Frères font face à un dilemme dans beaucoup de pays, en particulier là où se fait sentir la diminution des vo-

cations à la vie consacrée : faut-il abandonner les institutions en diminuant le nombre de communautés et d'œuvres pour en choisir quelques-unes ou bien faut-il répondre à de nouveaux besoins éducatifs en s'associant à des hommes et des femmes représentant tous les états de vie qui se sont investis dans la mission éducative lasallienne?

1.16. Tout en reconnaissant la pertinence de cette question et pour être pratiques, nous suggérons d'éviter deux extrêmes : 1) Là où les Frères sont nombreux, ils occupent tous les postes de direction dans nos centres ; 2) Enlever aux Frères, là où ils sont peu nombreux, l'élément « mission » et les réduire à n'être que d'aimables et muets « signes de consécration ». Notre avenir collectif doit se trouver quelque part entre les deux.

1.17. Comprendre les origines de l'Institut et penser l'Église comme la communion de tous les croyants baptisés conduit les Frères à considérer comme *lasalliens* tous ceux qui travaillent ensemble et par association. Déjà en 1959, Frère Maurice Auguste se référait à ce terme comme suit : *L'épithète « Lasallien » n'a plus, aux yeux de tous, la couleur douteuse d'un néologisme. Depuis quelques décades, il s'est introduit de plus en plus largement : il désigne commodément – sinon avec bonheur – ce qui dans l'histoire, la littérature, la pédagogie et la spiritualité gravite autour de la personne, de l'œuvre écrite et des réalisations sociales du Fondateur de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, Saint Jean-Baptiste de La Salle.*¹³

1.18. La plupart des lasalliens qui choisissent de vivre leur vocation baptismale en participant au ministère lasallien d'é-

¹³ Cahiers lasalliens 1, simple présentation.

ducation et d'évangélisation reconnu par l'Église, croient en Jésus-Christ. Cependant nous reconnaissons volontiers le grand nombre d'hommes et de femmes sincères d'autres confessions qui centrent leur vie professionnelle et parfois leur vie personnelle sur l'histoire fondatrice lasallienne.

1.19. La plupart des Districts organisent des programmes de formation communs à tous les lasalliens et entreprennent des initiatives éducatives qui répondent aux besoins locaux.¹⁴

1.20. Les récents Chapitres généraux se sont penchés sur le sens de la vocation et de la mission du Frère dans le monde et l'Église d'aujourd'hui. Le Chapitre de 2007 remet le vœu d'association pour le service éducatif des pauvres à la première place parmi les vœux comme étant l'expression fondamentale de la consécration du Frère à Dieu. Cette situation relie la situation actuelle au mouvement initié par M. de La Salle et les premiers Frères.

1.21. Beaucoup d'hommes et de femmes employés directement dans les œuvres lasalliennes ou indirectement liés à elles, expriment leur désir de participer à la mission éducative lasallienne en explorant de nouvelles initiatives et des formes uniques d'engagement et en s'inscrivant dans des programmes de formation lasallienne. Inspirés par la vie et le message du Fondateur, ils éprouvent une expérience spirituelle, une façon de vivre leur foi chrétienne. Par exemple, les *Signum Fidei*, les groupes d'associés (dont certains vivent en communauté), les Volontaires lasalliens, les Jeunes lasalliens et autre lasalliens engagés dans la direction ou le personnel des œuvres éducatives isolées ou en réseau.

¹⁴ Le *Bulletin de l'Institut*, N° 248, 2003, décrit un certain nombre d'initiatives éducatives.

1.22. Ces expériences et divers types d'engagement font évoluer la façon dont les lasalliens se voient et se situent. Le vocabulaire changeant de l'Institut souligne cette évolution : *Famille lasallienne* (Chapitre général de 1986), *Mission partagée* (Chapitre général de 1993) et *Association* (Chapitre général de 2000). Cette évolution conduit également, sous des formes et des rythmes différents selon les Districts, à des structures d'organisation, de dialogue, de discernement et de prise de décisions dans lesquelles tous les lasalliens, les Frères y compris, participent à un même niveau. Par exemple, l'Assemblée internationale pour la Mission éducative lasallienne et l'Association (2006), l'Assemblée de la Mission éducative lasallienne de District, et le Conseil de la Mission éducative lasallienne de District.

1.23. À cause de certaines situations gouvernementales, légales, culturelles, philosophiques et/ou théologiques, tous les lasalliens ne peuvent pas participer entièrement à cette nouvelle dynamique d'association. Ceci appelle à une attitude de respect, de patience et de constante invitation qui encourage l'unité dans la diversité. Cependant, une analyse de l'expérience des quarante dernières années et de l'évolution de l'ecclésiologie fait clairement ressortir que l'association est un moyen important de comprendre le présent et de préparer l'avenir.

1.24. Comme au temps du Fondateur, l'avenir de l'Institut n'est pas écrit d'avance mais il suppose des risques et des incertitudes. En identifiant ces défis dans les pages qui suivent, nous espérons éviter tous les pièges et confirmer ou suggérer les voies de la réflexion, de la décision et de l'engagement qui nous apporteront un avenir rempli d'espérance.

1.25. La mission lasallienne, qui est l'éducation humaine et chrétienne des jeunes « loin du salut », n'a aucun avenir à moins d'être bâtie sur les bases fondamentales de l'association lasallienne, à la fois chez les Frères et les autres lasalliens, qui s'engagent dans les diverses formes de la mission éducative lasallienne.

Chapitre 2 - Les éléments fondamentaux de l'Association lasallienne

2.1. Dans cette circulaire nous proposons cinq éléments fondamentaux pour décrire l'association lasallienne. Sans aucun doute il y a d'autres éléments, mais ces cinq-là sont présents tant dans l'expérience fondatrice de l'Institut que dans sa tradition continue. L'enquête menée dans l'ensemble de l'Institut par le Secrétariat *Famille lasallienne et Association* (2009) a révélé une grande diversité d'expériences et de perspectives dans l'association. Les cinq éléments suivants identifient l'expérience de l'association lasallienne et favorisent l'unité dans le processus continu et dynamique de l'association dans les Districts et les Régions de l'Institut. De nouvelles adaptations et expériences continueront à enrichir ces cinq éléments fondamentaux. Ces éléments sont une reformulation, afin de les amplifier et de les clarifier, de ceux qui figurent dans les documents du 43^e Chapitre général de 2000 et cités dans le chapitre 4 de cette circulaire.

1. L'Association existe pour la mission.
2. L'Association implique l'appartenance à une communauté en vue de la mission.
3. L'Association vient de l'expérience et est un parcours dynamique, et non un statut acquis.
4. L'Association est issue de la foi, de la vocation et d'un état de vie.
5. L'Association présuppose un engagement librement consenti.

2.2. *L'Association existe en vue de la mission, qui est l'éducation humaine et chrétienne des jeunes « loin du salut ».*

2.2.1. Le but immédiat et final de toute association lasal-

lienne est notre mission éducative. Il ne sert à rien de parler d'association à moins que la discussion ne se centre sur cette mission. Ces réalités réciproques et dynamiques d'association et de mission explicitent l'approche lasallienne de la foi, du service et de la communauté.

2.2.2. Être associés pour la mission suppose une participation à une identité lasallienne collective. Cela peut se décliner sous trois dynamiques fondamentales. La première est l'Attraction ; se réunir autour d'un leader commun, pierre de touche du discernement et fondement des lignes directrices pour la vie de tous les membres. Pour l'Institut le Fondateur est Saint Jean-Baptiste de La Salle qui devient un modèle et un guide spirituel, et pas seulement un symbole d'union. La deuxième est la Co-Responsabilité qui assure la fidélité des membres au but visé. La dernière dynamique est l'Appartenance. Cela signifie assurer la cohésion parmi les membres de la mission éducative. Il est important de dire ici que ce sens d'appartenance lasallienne transcende tout établissement éducatif local ou un petit cercle de gens connus. Il est une invitation à se sentir partie prenante d'une aventure commune et d'une histoire salvatrice qui dépasse n'importe quel projet particulier où l'on est investi.

2.2.3. S'associer comme lasalliens signifie s'engager dans une œuvre éducative de ce type. Le discours d'ouverture du Pape Benoît XVI à Aparecida, au Brésil, rappelle à l'Église, Peuple de Dieu, que « l'option préférentielle pour les pauvres est implicite dans la foi christologique en ce Dieu qui s'est fait pauvre pour nous, pour nous enrichir de sa pauvreté (cf. 2 Co 8, 9). »¹⁵

¹⁵ Discours à la session inaugurale des travaux de la V^e Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes (13 mai 2007).

Être disciples du Christ signifie adopter l'option préférentielle pour les pauvres comme projet de vie. Les éducateurs lasalliens, de par leur association, prennent un engagement particulier pour le service éducatif des pauvres, pour l'éducation à la justice et pour l'évangélisation.

2.2.4. Depuis le Chapitre général de 1966-1967 des avancées extraordinaires ont été faites pour renforcer notre engagement direct au service des pauvres. On peut le voir dans chaque Secteur, Délégation et District de l'Institut. Cependant, tous les lasalliens ont à faire face aux questions sur leur rôle pour répondre aux besoins éducatifs nouveaux. Dans certains pays, on accuse l'école lasallienne, en tant qu'institution, de refléter, sans les contester, les structures actuelles de la société ; d'être élitiste, plutôt que de favoriser l'entière participation de tous pour une société plus juste. Ayant entendu cette observation nous croyons qu'il faut dire que depuis le début les écoles furent établies pour différentes classes de gens. Les écoles pour élèves plus aisés ont toujours essayé d'être au service des écoles en contact direct avec les pauvres. Plutôt que de critiquer les lasalliens et lasalliennes qui travaillent auprès d'enfants plus aisés, on devrait s'assurer que ces centres enseignent une doctrine de justice sociale centrée sur un changement systémique et que, dans la pratique, ils offrent à tous les élèves une occasion de « connaître » et servir les pauvres et les marginalisés. Cependant, servir les jeunes les plus pauvres doit être un souci constant.

2.3. *L'Association implique l'appartenance à une communauté en vue de la mission.*

2.3.1. Les lasalliens, de par leur présence même dans la mis-

sion, apportent des expériences de vie personnelle et communautaire à leur service en association. Leur propre expérience de relations communautaires est une partie significative du rôle vital qu'ils jouent dans la vie des jeunes. Car ce sont ces jeunes qui reconnaissent en eux non seulement leur expertise professionnelle mais plus encore leur expérience de Dieu, leur comportement moral et leur capacité à développer de saines relations de soutien.

2.3.2. Les centres éducatifs lasalliens doivent être des lieux où l'accueil, la paix et le respect sont vécus dans des communautés caractérisées par l'acceptation de toute personne humaine. Ils doivent être des centres où la diversité culturelle n'est pas source de conflit, d'exclusion ou de tension destructrice mais bien plutôt un élément enrichissant de la vie communautaire. En étant ainsi, ces centres incarnent ce que «ensemble» signifie dans l'expression «ensemble et par association».

2.4. *L'Association vient de l'expérience et est un parcours dynamique, non un statut acquis.*

2.4.1. Il est essentiel que l'association lasallienne soit considérée comme une réponse vocationnelle à Dieu qui appelle. C'est un « oui » à cette invitation qui forme la base de tout engagement lasallien. C'est une conversion progressive. Le parcours qui commence par une participation cordiale et professionnelle à la mission peut évoluer vers un engagement personnel librement choisi menant à une responsabilité dans une œuvre lasallienne. Ceci dit, qu'il soit bien clair que l'association est un don accordé et non un statut acquis.

2.4.2. Ce qui suit sont les éléments de la vocation chrétienne et, par extension, une invitation à les appliquer à notre

propre vocation lasallienne. L'Évangile de Marc¹⁶ souligne trois éléments dans l'expérience de la vocation.

2.4.3. L'Appel: En premier lieu, Jésus appelle ceux qu'il veut avoir avec lui.

2.4.4. La Formation: En second lieu, dans tous les Évangiles, le processus de formation a lieu pendant les années où les Apôtres sont avec Jésus, formant une communauté itinérante. Leur formation continue est fondamentale pour comprendre et accepter le projet de Jésus-Christ, projet de toute leur vie.

2.4.5. L'Envoi: Enfin, le but est la mission: être avec Jésus et être son disciple signifie être envoyé pour apporter sa contribution à la construction du Royaume de Dieu.

2.4.6. Grâce à ses premiers biographes ainsi qu'à ses lettres aux Frères, l'histoire du parcours de formation du Fondateur et des premiers Frères est bien connue. M. de La Salle travaille sans cesse à transformer le groupe de maîtres en Frères qui partagent un projet d'Évangile pour la vie et entreprennent une mission éducative ensemble et par association.

2.4.7. Inspirés par l'expérience de Jésus-Christ avec les Apôtres et par la vie du Fondateur avec les Frères, les lasalliens associés pour la mission éducative participent à un processus de formation qui transmet les riches sources fondatrices de l'Institut et développe les qualifications personnelles et professionnelles requises pour faire face aux défis de la mission lasallienne. S'associer à la mission lasallienne exige d'intégrer les éléments fondamentaux du charisme lasallien dans leur vie personnelle, communautaire et professionnelle.

¹⁶ Cf. Marc 3, 13-19.

2.4.8. Les lasalliens, en association, assument des responsabilités contractuelles mutuellement acceptées pour soutenir la mission. Bien qu'aucune relation automatique n'existe entre l'association et la nomination à un poste donné, la vision lasallienne signifie que quiconque, nommé à une responsabilité dans la mission, la considère comme un service inspiré par les valeurs évangéliques.

2.5. *L'Association naît de la prise de conscience dans la foi de recevoir une vocation qui combine les aspects personnels et sociaux de la vie de chacun(e).*

2.5.1. Dieu, le Créateur de la vie et le Seigneur de l'histoire, est toujours présent dans le monde. Aujourd'hui, comme jadis, Dieu continue à appeler des hommes et des femmes pour participer à la construction du Royaume. Dieu appelle les lasalliens à l'association pour la mission afin de participer à la construction du Royaume de Dieu selon leur mode de vie. Leur mission est d'être une « présence d'Évangile » dans le monde de l'éducation.

2.5.2. Parce que le Fondateur et les premiers Frères considéraient tout avec les yeux de la foi, ils ont observé les événements de leur temps de ce point de vue et découvert l'appel de Dieu dans le visage des enfants pauvres et des jeunes exclus de toute promotion dans la société. Ouverts, disponibles et toujours plus à même de répondre à cet appel, les maîtres de ces écoles chrétiennes révolutionnaires ont consacré leur vie « ensemble et par association » à l'éducation des enfants des artisans et des familles pauvres.

2.5.3. Cette expérience d'association, comme l'expérience de la foi, a des dimensions personnelles et communautaires. Dieu est présent dans le cœur de l'associé et dans la célébra-

tion de foi de la communauté quand les membres expérimentent et manifestent la présence de Dieu dans la communauté. Comme membres de l'Église, « peuple de Dieu en communion », ils ont part à la finalité apostolique de l'Église par leur vocation à la sainteté, leur profession de la foi catholique, leur témoignage de forte et authentique communion, leur participation au but apostolique de l'Église, et leur présence dans la société humaine.¹⁷

2.5.4. L'Institut invite tous les lasalliens à renouveler quotidiennement leur expérience de Dieu. Comme le Fondateur l'explique dans les Méditations pour le temps de la retraite, *il est de votre devoir de monter tous les jours à Dieu par l'oraison, pour apprendre de lui tout ce que vous devez enseigner [aux enfants], et que vous descendiez ensuite vers eux, en vous accommodant à leur portée, pour les instruire de ce que Dieu vous aura communiqué pour eux*¹⁸. Comme Donald le disait plus haut dans l'histoire de Papouasie Nouvelle Guinée, « *Ne sais-tu donc pas que tu dois escalader la montagne pour atteindre les enfants ?* »

2.6. L'Association présuppose un engagement librement consenti pour une durée délimitée, et doit aussi comprendre un poste de responsabilité officielle dans certains aspects de la mission.

2.6.1. L'Association implique aussi un processus – un cheminement spirituel qui emmène la personne là où elle n'aurait peut-être jamais choisi d'aller. Ce chemin de grâce est évident

¹⁷ Christifideles Laici, 30 [*Le primat donné à la vocation de tout chrétien à la sainteté... L'engagement à professer la foi catholique... Le témoignage d'une communion solide et forte dans sa conviction... L'accord et la coopération avec le but apostolique de l'Église... L'engagement à être présents dans la société humaine...*].

¹⁸ De La Salle, J.B. Méditations pour le temps de la retraite, n° 198 (1° point).

dans les propres mots de M. de La Salle : *Dieu qui conduit toutes choses avec sagesse et douceur... voulant m'engager à prendre entièrement le soin des Écoles, le fit d'une manière fort imperceptible... de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre, sans l'avoir prévu dans le commencement.*¹⁹

2.7. La culture contemporaine exerce une forte influence sur les idéaux qui ont inspiré traditionnellement les mouvements religieux, y compris la vie religieuse. L'idéal d'un engagement à vie est peut-être l'un des concepts les plus contestés et en cause ; néanmoins, tout engagement dans l'association lasallienne implique une durée déterminée qui variera selon la situation et l'état de vie de la personne. Les implications pour la communauté et la mission, cependant, exigent que l'engagement en association soit pour une durée déterminée. L'histoire révèle que les Frères et tous les lasalliens se sont engagés temporairement ou définitivement en Église pour la mission du Christ confiée à l'Institut. Aujourd'hui plus que jamais, l'appel s'adresse à tous les lasalliens pour assurer l'avenir de la mission.

¹⁹ Cf. Cahiers Lasalliens, No. 7, p. 169.

Chapitre 3 - L'Association lasallienne: des caractéristiques communes vécues de différentes façons

Une réalité multiculturelle, multireligieuse

3.1. L'expérience originelle d'« *ensemble et par association* » initiée par Jean-Baptiste de La Salle et les premiers Frères se poursuit maintenant dans 80 pays, sur les cinq continents. Le charisme lasallien semble avoir un nouveau dynamisme puisqu'il se vit dans divers cadres ethniques, culturels et religieux. Les éducateurs à travers le monde trouvent en M. de La Salle et la mission éducative lasallienne un élément inspirateur à intégrer dans leur vie quotidienne.

3.2. Cette nouvelle réalité de l'association lasallienne dans un contexte mondial muticulturel, multireligieux et multiethnique a des éléments communs, même si les lasalliens les vivent en différents pays. Cependant deux concepts universels sont essentiels : l'importance de la nature humaine et la valeur de l'éducation.

3.3. La position anthropologique de la nature humaine qui motive les lasalliens reconnaît et honore chaque être humain comme unique, exceptionnel et éduicable. La discrimination basée sur le sexe, la culture, la religion, l'orientation sexuelle ou l'affiliation politique n'a pas de place dans la mission éducative lasallienne. En tant qu'être sociaux, les humains sont capables d'établir des relations profondes. En tant qu'êtres spirituels, ils sont ouverts à la transcendance et à la recherche du sens de la vie. Cette vue holistique de la nature humaine englobe les dimensions intellectuelles, émotionnelles, sociales, culturelles, éthiques et spirituelles.

3.4. Les lasalliens reconnaissent que chaque personne peut et a besoin de recevoir une formation holistique. Inspirés par les écrits et l'expérience du Fondateur et par la tradition vivante de l'Institut, les lasalliens considèrent l'éducation comme un processus de formation humaine intégrale. Ils reconnaissent la dignité humaine chez tous ceux qu'ils rencontrent. Fidèles à la tradition lasallienne, ils se dévouent plus particulièrement à l'éducation des jeunes qui sont dans des situations difficiles et éprouvantes.

Une nouvelle réalité dans l'Église

3.5. Le mouvement que l'Esprit a inspiré dans la vie de l'Église ces dernières décennies indique clairement *que les charismes des fondateurs et fondatrices [...] doivent à nouveau être replacés au centre même de l'Église, ouverts à la communion et à la participation de tous les membres du peuple de Dieu*²⁰.

3.6. Comme il est dit dans *Repartir du Christ* :

La nouveauté de ces dernières années est surtout la demande, venant de certains laïcs, de participer aux idéaux charismatiques des Instituts. Des initiatives intéressantes et de nouvelles formes institutionnelles d'association aux Instituts en sont nées. Nous assistons à une nouvelle floraison authentique d'anciennes institutions, tels que les Ordres séculiers ou Tiers Ordres, et à la naissance de nouvelles associations de laïcs et de mouvements autour des Familles religieuses et des Instituts séculiers. Si la collaboration a eu lieu, parfois même dans un passé récent, sous forme de suppléance en raison de la carence des personnes consacrées né-

²⁰ Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostoliques, *Repartir du Christ : Un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire*, 31.

*cessaires au déroulement des activités, elle naît à présent de l'exigence de partager les responsabilités non seulement dans la gestion des œuvres de l'Institut, mais surtout dans l'aspiration à vivre des aspects et des moments spécifiques de la spiritualité et de la mission de l'Institut. On demande donc une formation appropriée des personnes consacrées et des laïcs pour une collaboration réciproque et enrichissante*²¹.

3.7. En valorisant le charisme des fondateurs de communautés religieuses, l'Église établit une nouvelle relation de communion entre les baptisés. Une innovation des plus significatives est la demande de personnes extérieures de partager les idéaux charismatiques d'un Institut.²² La demande va au-delà du partage de la mission, ou de l'exercice de tâches professionnelles, aussi importantes soient-elles. La demande signifie, entre autres choses, engager l'existence de la personne dans une manière particulière de vivre l'appel de Dieu au travers du charisme d'un Institut. Ces nouvelles formes de communion et de coopération enrichissent tant les membres de l'Institut que ceux qui ne le sont pas, en particulier dans la mission, la vie communautaire et la spiritualité.

3.8. L'unité dans la diversité est le but de cette nouvelle réalité. *Il est indispensable de maintenir un équilibre dynamique entre l'unité et la diversité dans l'Institut... Celle-ci s'avère indispensable dans un monde en mutation rapide qui exige réactivité et flexibilité*²³. La participation de tous est importante car chacun a une contribution unique à apporter. L'Église ac-

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Cf. 44° Chapitre général, p. 47.

complit sa mission de construction du Royaume de Dieu par la participation de tous ses membres.

Développements récents concernant l'Association lasallienne

3.9. Le 44^e Chapitre général (2007) a invité les Frères à retrouver l'inspiration et la motivation du vœu d'association pour le service éducatif des pauvres. Cette insistance sur la centralité du vœu d'association réordonne l'histoire de l'association des Frères, en en faisant l'élément central à partir duquel ils considèrent les autres vœux et toute leur vie. Il faut remarquer que l'insistance sur les vœux propres aux Frères d'enseigner gratuitement les pauvres et de stabilité dans l'Institut a changé depuis le Chapitre général du renouveau de 1966-1967. *Le premier devint un vœu de servir les pauvres par l'éducation et le second devint un vœu de fidélité qu'on ne ferait qu'au moment de la profession perpétuelle... En 1986 le vœu de stabilité fut rétabli... intégrant les éléments de fidélité avec stabilité. Le vœu de mission fut élargi pour inclure la notion traditionnelle et fondamentale d'association sous le titre d'un vœu d'association pour le service éducatif des pauvres*²⁴. Ce nouveau contexte signifie aussi que les Frères vivent leur consécration religieuse avec d'autres personnes qui partagent le même charisme lasallien, devenant « pour eux et avec eux, le cœur, la mémoire et les garants du charisme lasallien »²⁵.

L'histoire de l'association des Laïcs lasalliens

3.10. L'histoire et la tradition des Frères des Écoles Chrétiennes en association sont anciennes. Il n'en est pas de

²⁴ Thèmes lasalliens N° 2, Vœux, Frère Luke Salm, FSC, Rome, 1995, p. 278.

²⁵ Cf. 44^e Chapitre général, p. 24.

même pour ceux qui sont maintenant engagés dans l'œuvre éducative lasallienne. Leur mouvement vers l'association s'est développé graduellement. De nos jours, il n'existe pas de modèle ou de système universel d'association pour les collègues des œuvres éducatives lasalliennes. Ce qui existe est un kaléidoscope d'expériences vécues en différents pays et cultures qui indiquent de nouvelles directions pour l'avenir. Celles-ci apparaissent en deux contextes mondiaux complémentaires : chrétien et multireligieux. De nouvelles formes de communion et de participation au charisme lasallien émergent dans ces deux contextes.

3.11. Du point de vue chrétien, le désir de nombre de collègues des œuvres lasalliennes de participer au charisme de l'Institut est l'un des traits caractéristiques les plus significatifs de ces derniers temps. Ce désir de communion et de partage charismatique développe un mouvement dynamique dans l'Institut. Le défi et la chance du charisme lasallien sont clairs. Le défi est de trouver des façons d'apprécier, de reconnaître, et peut-être de donner forme à cette action de l'Esprit. La chance est d'identifier et de répandre à l'avenir cette présence nouvelle et significative du charisme lasallien dans le monde des jeunes, en particulier les pauvres.

3.12. Dans le contexte mondial de sociétés multireligieuses, l'Institut doit continuer à trouver des façons d'apprécier et d'encourager ceux qui sont motivés et inspirés par le charisme lasallien. La question centrale, peut-être, n'est pas de créer des structures d'organisation mais de renforcer les liens existant avec ces éducateurs et ces amis lasalliens, en reconnaissant leurs contributions originales et variées à la mission éducative lasallienne.

3.13. Le 43° Chapitre général pousse aussi l'Institut à prendre en compte la situation des hommes et des femmes qui participent à la mission lasallienne mais ne partagent pas la foi chrétienne. « *Remarquons que des groupes peuvent se constituer dans lesquels on peut rencontrer des Frères, d'autres chrétiens, des membres d'autres religions et des personnes de bonne volonté qui se réfèrent, comme l'a indiqué le 42° Chapitre général, à des valeurs humaines et spirituelles reconnues universellement (méditation, service des pauvres, la famille, les droits de l'enfant).*²⁶ » Qu'il soit clair et sans ambiguïté : s'appeler lasallien n'est pas réservé à ceux qui sont chrétiens. Beaucoup de croyants d'autres religions participent chaque jour à la mission éducative lasallienne. Ils forment une précieuse partie de cette communauté.

3.14. Mais là où les lasalliens œuvrent dans un contexte multireligieux, le but doit être l'approfondissement de la foi de chaque élève. Nous espérons que les élèves de toutes religions qui terminent leurs études dans nos écoles aient pu approfondir leur foi et s'engagent dans la construction d'un monde meilleur.

Vers l'histoire d'une nouvelle association

3.15. L'histoire multiséculaire de l'association lasallienne suit un chemin déjà très fréquenté et riche de sens. Plus récemment de nouveaux horizons de compréhension surgissent, permettant aux lasalliens de revoir notre histoire fondatrice. L'Esprit du Seigneur nous invite tous à découvrir de nouveaux dynamismes dans le charisme lasallien pour être

²⁶ 43° Chapitre général, Circulaire 447, "Associés pour le service éducatif des pauvres", 2000, p. 6.

capables de répondre aux besoins éducatifs des enfants, des jeunes et des adultes que Dieu a confiés à la mission éducative lasallienne.

Chapitre 4 - La besoin de discerner

4.1. Au cours des quatre dernières décennies, l'intérêt renouvelé porté à l'association considérée comme une caractéristique de l'œuvre lasallienne a inspiré bien des initiatives dans le monde lasallien. Ce phénomène apparaît aussi dans d'autres Instituts religieux, depuis longtemps pour certains, ou plus récemment pour d'autres.

4.2. *Vita Consecrata* voit en ce mouvement une caractéristique importante de notre époque, mouvement plein de promesses pour l'avenir : *On peut dire que, dans le sillage des expériences historiques comme celles des divers Ordres séculiers ou Tiers-Ordres, un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïc.*²⁷

4.3. Les initiatives d'association dans les œuvres éducatives lasalliennes sont diverses, elles dépendent du District ou de la Région, du rythme de développement et de leur l'impact, et des questions et discussions que certaines initiatives provoquent parmi les Frères et les lasalliens.

4.4. Dans leur approche de l'association, certains Districts offrent une forme publique d'engagement; d'autres hésitent à le faire. Des Districts ont des rencontres régulières au niveau du District et encouragent la prise de décision commune, organisant même un Conseil de la Mission avec des membres nommés ou élus. D'autres Districts préfèrent ne pas prendre cette approche ou considèrent l'idée d'association comme inopportune chez eux. En tant qu'Institut nous devons aider ces derniers à trouver des façons d'adapter reli-

²⁷ Cf. *Vita Consecrata*, 54.

gieusement et culturellement le mouvement d'association lasallienne pour la mission, pour ne pas risquer de perdre de notre richesse internationale : « unité dans la diversité. »

4.5. Étant donné ces diverses expériences et attitudes, nous proposons une méthode de discernement qui « n'éteindra pas l'Esprit », pour utiliser les paroles de Saint Paul. Dans cette circulaire nous tentons le délicat processus de définition et de clarification du vocabulaire et des critères de l'association. En nous engageant dans la clarification des concepts il est utile de rappeler la mise en garde du Cardinal Garrone, que cite le Frère Michel Sauvage au moment du Chapitre général de 1966-1967 : *Tout ce qui est vague est inutile... tout ce qui clair est erroné.*²⁸

4.6. La langue, bien qu'elle ne soit pas le seul moyen, est un véhicule important de communication. Cependant dans un Institut international comme le nôtre elle est souvent victime de mauvaises interprétations ou de nuances culturelles faussées. Ceci n'est pas nouveau, comme nous le rappelle l'histoire de la tour de Babel. De plus, beaucoup de chrétiens contemporains et la plupart des croyants des autres traditions religieuses et séculières n'ont ni l'accès immédiat ni la compréhension de notre vocabulaire chrétien d'Institut.

4.7. Nous ne voulons pas répéter ce qu'il y a déjà dans d'excellents travaux.²⁹ Nous ne proposerons donc pas un glossai-

²⁸ Sauvage, FSC, Michel, *Pour une meilleure compréhension de l'Association lasallienne*, extraits de conférences données au Centre Lasallien Français les 18 et 19 novembre 1998.

²⁹ Essais Lasalliens, n° 3, Botana, FSC, Antonio : Vocabulaire thématique de l'Association Lasallienne, FSC Maison généralice, Rome, 2008.

Essais Lasalliens, n° 4, Botana, FSC, Antonio : Fondements pour un modèle actuel de Famille Lasallienne, FSC Maison généralice, Rome, 2008.

re de termes lasalliens dans ce document. Nous préférons développer dans ce chapitre sur le discernement le sens de l'association, puisqu'elle est le centre de notre propos.

L'Association

4.8. Le terme *Association*, le plus fréquemment utilisé parmi ceux que nous examinons, a une variété de sens, selon la personne qui l'utilise, le lieu et le contexte (sociologie, spiritualité, législation ou économie). Dans le cadre de cette circulaire, nous ne pouvons pas définir tous les nombreux emplois que couvre le terme *association*³⁰. Nous nous centrons plutôt sur les différents sens de l'*association* dans la pensée lasallienne.

4.9. Dans la tradition lasallienne, le terme « association » a une connotation mystique qui va au-delà de la définition de ce mot dans le dictionnaire. Pour Jean-Baptiste de La Salle, l'association a été une intuition fondamentale qui lui a permis de répondre avec un zèle apostolique au plan salvifique de Dieu pour les jeunes, en particulier les pauvres. Quand ils s'associèrent, les premiers Frères se sentirent, de par ce qu'ils vivaient, irrévocablement unis par l'incarnation de cet appel trinitaire. C'est pour cela que pour chaque lasallien aujourd'hui, le « *ensemble et par association* » de nos origines continue d'avoir un sens fort et profond.

4.10. Considéré sous cet angle, le terme « association » ne doit pas être compris dans un sens canonique ou légal. Il représente le lien qui unit tous ceux qui sont engagés dans la mission lasallienne, c'est-à-dire ceux qui s'en considèrent

³⁰ Rivera-Moreno, Juan, A., *L'appartenance associative*, Cahiers MEL, n° 15, Rome, 2005.

responsables et qui contribuent à sa vitalité. Ce lien peut être exprimé de différentes façons :

- Pour les Frères, c'est un vœu qui fait partie de leur profession religieuse.
- Des Laïcs lasalliens choisiront de l'exprimer publiquement après un processus et conformément aux coutumes de leur District.
- D'autres Laïcs lasalliens le vivront implicitement à travers leur engagement dans la mission lasallienne selon les caractéristiques décrites dans cette circulaire. Ils sont associés *de facto*.

4.10.1. La liberté est l'élément premier dans la compréhension de l'association, qui est toujours une action volontaire. Elle implique un libre choix qui concerne tous les aspects de la vie d'une personne. On ne s'associe pas simplement en raison de son travail professionnel. Ne pas aller plus loin qu'une association professionnelle est, pour nous, une collaboration. L'association dans le contexte lasallien a un sens plus large et plus profond. Le respect de la liberté et du cheminement de vie de chaque individu est un aspect essentiel. L'association ne se produit pas *ipso facto*.

4.10.2. L'Association symbolise et soutient la conviction personnelle que l'esprit de solidarité et de communauté est au cœur de la mission lasallienne qui est de promouvoir le développement humain et religieux des jeunes. Quelqu'un qui travaille de manière totalement isolée ne peut se prétendre associé.

4.10.3. L'expérience de l'association dans une œuvre lasallienne est un processus spirituel dans lequel la foi en Dieu est un moteur et, pour d'autres un but potentiel. L'aspect de la

foi personnelle, qu'il soit exprimé explicitement ou qu'il soit un but digne d'être poursuivi, est un élément essentiel du processus par lequel les lasalliens s'associent.

4.10.4. L'Association n'a jamais été une fin en soi. Elle est « pour la mission » ; dans le but clairement défini de donner une éducation humaine et chrétienne aux « *enfants des artisans et des pauvres* ».

4.10.5. Le vocabulaire lasallien actuel lie souvent les termes *association* et *Famille lasallienne*. Ces deux termes distincts existent dans un dialogue qui les distingue mais retient leur relation réciproque. Ce dialogue sera mieux développé aux chapitres 5 et 6.

4.11. Plusieurs types d'association ont cours dans le monde lasallien d'aujourd'hui.

4.11.1. L'Association telle qu'elle est vécue par les Frères. Le Chapitre général de 2007 souligne que dans la vocation du Frère, l'association est le premier vœu qui donne leur sens à tous les autres vœux. C'est l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes qui constitue le corps stable de la famille à l'intérieur de laquelle le lien d'association est le plus fort. C'est un vœu dont les Frères sont fiers.

4.11.2. L'Association telle qu'elle est vécue par les membres d'un groupe intentionnel lasallien. Un engagement public exprime l'intention après un processus de discernement qui implique les responsables du District et les responsables de l'œuvre lasallienne concernée.

4.11.3. L'Association telle qu'elle est vécue par ceux qui combinent leur engagement éducatif, leur vie spirituelle et les aspects fondamentaux de l'association lasallienne mais choi-

sissent de ne pas rejoindre un groupe intentionnel ou de s'engager publiquement.

4.12. Cependant, être considéré et décrit comme un *associé lasallien* entraîne une forme de reconnaissance, exprimée de diverses manières, tel qu'un lien spécifique avec les structures du District, une relation proche avec une communauté de Frères ou d'autres lasalliens, une participation régulière aux rencontres et sessions de formation lasallienne, ou à des groupes de discernement et de prise de décisions (tels une Assemblée ou un Conseil de la Mission Educative Lasallienne).

4.13. Certains Districts demandent si l'association lasallienne devrait avoir une base légale du point de vue du droit civil ou du droit canonique. Parce que la loi de chaque pays encadre juridiquement les différents types d'associations existants, les procédures et possibilités juridiques varient d'un pays à l'autre. Ce n'est pas le but de ce document de donner des recommandations fondées sur la loi civile locale.

4.14. Le droit canonique de l'Église reconnaît l'existence des associations de fidèles³¹, mais les statuts de ces associations varient. Pour obtenir la reconnaissance officielle de l'Église, les associations publiques doivent être érigées par « *la seule autorité ecclésiastique compétente* » (canon 301) ; les associations privées doivent avoir leurs statuts « *reconnus par une autorité compétente* » (canon 299). Une condition préalable pour aborder cette question, au niveau local ou international, est l'existence de groupes lasalliens intentionnels cherchant une reconnaissance dans le cadre de l'Institut. Chaque situation demande une étude locale ou internationale, selon

³¹ Livre II, Première partie, Titre 5, Canons 298-329.

les circonstances. Il faut être prudent en cherchant des statuts canoniques pour des groupes lasalliens intentionnels. Les lasalliens ont une expérience d'association durable, riche et bénéfique. Tant qu'il y aura un Supérieur général à Rome, et que les Frères et les Laïcs lasalliens demeurent ensemble, rechercher de nouveaux modèles canoniques ne répondrait pas vraiment aux besoins actuels.

Critères pour les individus et les groupes intentionnels

4.15. Concernant les associés, le 43^e Chapitre général (2000) a établi cinq critères destinés au Frère Visiteur du District ou à la personne responsable d'un groupe lasallien intentionnel pour accepter une demande d'association. Ces critères concernent fondamentalement la demande d'association d'une personne.

1) Une vocation à vivre en référence au charisme de Saint Jean-Baptiste de La Salle et à ses valeurs.

2) Une vie de foi qui découvre Dieu dans la réalité, à la lumière de l'Écriture et, pour les personnes d'autres religions, selon leurs propres textes sacrés.

3) Une expérience communautaire vécue de diverses manières et selon l'identité de chacun.

4) Une mission qui associe au service éducatif des pauvres et qui implique une certaine durée.

5) Une ouverture universelle qui transcende la personne et sa réalité locale³².

³² Cf. 43^e Chapitre général, 2000, pp. 4-5.

Critères pour les groupes lasalliens d'une institution

4.16. L'Association présente un caractère institutionnel quand elle entraîne un rôle spécifique dans une organisation, une responsabilité pour attribuer des ressources financières, une décision à prendre en commun, ou une gamme diverse d'appartenances (famille, vie religieuse, Église). Pour atteindre l'harmonie dans l'association lasallienne, quatre facteurs doivent être en équilibre et ces quatre facteurs forment un système : (1) le but de l'association, (2) les besoins des jeunes, (3) les personnes demandant à s'associer, et (4) la structure d'organisation. Les quatre facteurs sont réciproques ; aucun ne doit être éclipsé. La caractéristique sous-jacente à leur relation est la cohérence entre ce qui est dit et ce qui est fait, entre l'idéal et ce qui se produit en fait, entre les moyens et la fin.

Critères de discernement

4.17. Pour évaluer ces initiatives, certaines temporaires ou limitées quand d'autres sont durables et étendues, il faut baser le discernement sur des principes. Des critères viennent de l'expérience ; d'autres résultent d'une compréhension du charisme lasallien. Aussi, demander « Qui est dedans ? » ou « Qui est dehors ? » par rapport à l'association lasallienne ne fait avancer en rien la discussion ; tout comme être vague ou indifférent risque de relativiser la vocation. L'invitation à l'appartenance est toujours présente et totale. Nous ne voulons pas marginaliser ni créer des classes de lasalliens. Notre rôle est plutôt de continuer à motiver, former et inviter tous les membres à approfondir leur association pour la mission.

4.18. Il est incorrect de dire que *tout* lasallien est un associé. Tous ne sont pas associés de même que tous ne sont pas Frères. Avec les Frères, ceux qui *sont* associés sont davantage liés aux structures de l'Institut pour la mission et peuvent aider à assurer sa stabilité et sa continuité.

4.19. Une autre idée fautive est de comparer le nombre de Frères (3% du total) aux quelque 79 000 autres lasalliens qui partagent la mission. Ces femmes et ces hommes ne sont pas forcément mis intentionnellement en association. Ce point sera développé dans le chapitre sur la Famille lasallienne. Se déclarer lasallien signifie accepter le risque d'être remarqué, d'aller à contre-courant, non seulement dans ce que l'on dit mais par ses attitudes, ses engagements, son style de vie, et les valeurs que l'on promeut et que l'on vit.

4.20. Le Frère Antonio Botana, ancien Secrétaire du Secrétariat de l'Association, énonce des critères de discernement lasalliens clairs.

Il conviendrait d'éviter les attitudes radicales trop inclusives ou trop exclusives dans la reconnaissance des associés. Il est préférable de procéder à un discernement pour reconnaître l'association « de fait » qui doit toujours être une situation préalable à l'association « formelle », que celle-ci existe ou non. Cette association « de fait » se manifeste dans :

- une attitude stable de solidarité avec les autres lasalliens et l'engagement dans la mission lasallienne ;*
- une quête de formation et de sens dans la spiritualité lasallienne ; la conscience de collaborer à l'œuvre de Dieu ;*
- un sentiment clair d'appartenance au récit commun lasallien et au District ; la participation assidue aux rencontres du District et de Région, ainsi qu'aux sessions et aux réunions de formation ;*

- *la participation à des expériences communautaires avec des lasalliens ;*
- *l'ouverture à l'universalité de la mission lasallienne et l'intérêt qu'on lui porte*³³.

4.21. Il est important de se rappeler que ce discernement de l'association lasallienne a lieu dans la vie de personnes réelles. Chacun de nous peut reconnaître un lasallien quand il le voit s'occuper de jeunes. Bien qu'il faille des critères écrits, la preuve réelle se trouve dans la rencontre personnelle effective. Le propos suivant d'un associé lasallien engagé témoigne de ce discernement vocationnel sincère pour la mission. « *Je suis lasallien. Je suis lasallien 24 heures par jour –dans mon travail, dans ma famille, quand je prie. Les valeurs que j'ai, la personne que j'essaie d'être, le travail que je fais et les relations que j'ai, je vis tout cela dans ce contexte. C'est en étant lasallien que je trouve Dieu et c'est là que je suis appelé à essayer de vivre aussi fidèlement que je peux les valeurs de l'évangile* ». (Région de la PARC)

³³ Cf. Essais Lasalliens, n°3, p. 36.

Chapitre 5 - La Famille Lasallienne

5.1. Tout comme l'immense toile miraculeuse fut descendue des cieux et que Saint Pierre fut invité à briser les normes traditionnelles et à partager une nourriture jadis interdite, de même les lasalliens sont invités à reformuler d'anciennes manières d'association et à se joindre à la variété multiculturelle, multireligieuse et innovatrice des formes d'appartenance à la Famille lasallienne. La nouvelle toile est ample. Elle est quelque peu mystérieuse, stimulante et couvre cinq continents. Elle s'étend devant nous comme un festin à saisir. L'enthousiasme à s'approcher de la toile et à « manger » sera le signe de vie qui identifiera le 21^e siècle.

5.2. Le 44^e Chapitre général a tracé un chemin pour l'Institut. Une des lignes d'action données au Secrétariat Famille Lasallienne et Association stipule : *Prendre l'initiative de construire, dans les deux prochaines années, un modèle possible de Famille Lasallienne, comme l'a demandé le Chapitre général (Chapitre 3, 3.3)*³⁴. C'est la source, le fondement et le catalyseur de notre Circulaire sur l'Association lasallienne. Nous pensons qu'il est important de poser le décor de toute discussion sur la Famille Lasallienne en réfléchissant d'abord sur l'association lasallienne. Ne pas exprimer le premier appauvrirait toute présentation du second. Dans les quatre premiers chapitres nous avons présenté une façon de comprendre l'association lasallienne qui, nous l'espérons, a clarifié les concepts et les principes énoncés par l'Institut au fil des ans. Nous espérons atteindre un but semblable dans ce chapitre.

³⁴ Vers l'année 2014, Circulaire 456, 2008, p. 21.

La famille, une perspective humaine

5.3. Avant de définir le terme Famille *Lasallienne* il est important de discuter de quelques-uns des éléments anthropologiques qui contribuent à la compréhension du mot « famille » par tout groupe. Tout d'abord il est essentiel d'admettre que la culture est l'élément le plus significatif à respecter en tentant d'expliquer ce que le mot infère. Utiliser le mot famille dans une culture peut avoir des connotations très différentes dans une autre. On peut le voir dans des cultures où la famille nucléaire connaît un certain degré de désintégration tandis que dans d'autres cultures elle reste le pivot de tout ordre social.

5.4. Cependant, il y a certains éléments communs qui méritent d'être mentionnés parce qu'ils vont certainement nuancer notre concept de la Famille Lasallienne.

5.4.1. Des éléments tels que l'amour, l'amitié, la proximité et la compréhension mutuelle, et le degré de leur manifestation, sont essentiels dans toutes relations familiales.

5.4.2. Il y a une histoire commune comprise et assumée par tous les membres de la famille qui, à leur tour, deviennent les auteurs d'une nouvelle histoire collective à transmettre aux générations futures.

5.4.3. Les familles saines montreront un fort sens d'unité fondé sur le respect des droits individuels et des normes communes. Tout en répondant aux besoins vitaux de ses membres, toute famille saine est aussi le premier cadre dans lequel les êtres humains apprennent à être ouverts aux besoins des autres.

5.4.4. Chaque membre a un rôle unique et une responsabili-

té correspondante dans le système familial. Dans l'idéal, ceux qui exercent l'autorité dans la famille ne le font pas par la force mais ils voient plutôt leur rôle comme étant un service.

5.4.5. À l'occasion, des rencontres sont provoquées pour chercher un consensus, partager les sentiments, et/ou faire la médiation dans un conflit et promouvoir l'harmonie dans la famille. Ceci se réalise aussi en célébrant les moments significatifs (anniversaires, vacances, décès...) dans la vie de ses membres.

5.5. Il nous semble que ces éléments essentiels peuvent facilement s'appliquer au concept de Famille Lasallienne. En ce qui nous concerne, quand nous utilisons le mot « famille » nous ne nous référons pas ici à une quelconque structure administrative ; nous préférons la voir comme un idéal à vivre, c'est-à-dire un style de vie. Donc, lorsque nous parlons de Famille Lasallienne nous ne considérons pas ses membres comme des vitesses enclenchées qui font avancer la « Machine lasallienne. » Au contraire, appliquant tous les éléments cités plus haut, nous considérons la Famille Lasallienne comme une communauté humaine – un système vivant et dynamique qui vit la vie dans tous ses moments, difficiles ou joyeux.

Définition

5.6. Apparue en premier dans les documents du Chapitre général de 1976³⁵, le terme Famille Lasallienne a, depuis, pris une variété d'interprétations. Pour notre discussion nous choisissons celle donnée par le 42^e Chapitre général en 1993.

³⁵ 40^e Chapitre général, Circulaire 403, 1976, p. 77.

*La Famille Lasallienne désigne tous ceux qui, participant au projet éducatif lasallien, spécialement ceux qui entrent dans une démarche de partage de l'esprit et de la mission de Saint Jean-Baptiste de La Salle*³⁶. Il est clair que cette définition laisse une grande flexibilité sur la façon dont la personne appartient à la famille. Elle est complète car elle permet des degrés de profondeur allant du profond au superficiel. Le mot « spécialement » est significatif dans la définition. Il se réfère à un groupe plus spécifique qui considère son appartenance à la famille comme un processus, un cheminement. Comme c'est le cas pour tout membre d'une famille, il y a des hauts et des bas dans ce processus. L'appartenance n'est jamais figée. Elle suppose le mouvement dans les domaines de la croissance personnelle, relationnelle, intellectuelle et spirituelle, autant de domaines qui affectent son incorporation dans la famille.

5.7. Dans des chapitres précédents nous avons parlé du processus de discernement pour les associés lasalliens. Par nature il implique une réponse à un appel vocationnel vécue à travers des critères spécifiques observables. Il est donc incorrect de dire que tous les membres de la Famille Lasallienne sont associés mais l'inverse est vrai. Tous les Frères des Écoles Chrétiennes et les associés lasalliens – officiellement reconnus ou non – sont membres de la Famille Lasallienne *de facto*.

5.8. En élaborant une définition de la Famille Lasallienne il faut considérer un autre point. C'est le mot « Institut ». Il est souvent utilisé en beaucoup de contextes. Le sens canonique du terme se réfère aux Frères des Écoles Chrétiennes comme Institut religieux de droit pontifical composé exclusivement

³⁶ 42° Chapitre général, Circulaire 435, Proposition 3, 1993, p. 50.

de Frères. Par définition, seuls les Frères appartiennent à « l'Institut ». Étant donné que plus récemment le terme est utilisé couramment pour signifier le « monde lasallien » ou la « Famille Lasallienne » aussi bien que les Frères, nous pensons que cette utilisation plurielle crée la confusion. Un exemple clair serait le public ciblé par cette Circulaire ; elle est écrite pour tous les lasalliens et non pas seulement pour les membres de « l'Institut ».

Modèles

5.9. Après des années d'étude, de réflexion, d'enquêtes, d'ateliers et de discussions, nous pensons que promouvoir *un* modèle pour la Famille Lasallienne serait au mieux inadéquat et au pire contre-productif. Nous pensons qu'il n'y a pas *un* modèle mais que tout modèle a à la fois ses forces et ses limites pour essayer de symboliser une réalité vivante. Tout modèle, tentant de saisir une réalité vécue à travers un symbole, ne peut être vrai pour tous les temps ou pour tous les buts. Un modèle courant considère la Famille Lasallienne comme un « parapluie³⁷ », sous lequel chacun trouve abri. Comme nous le disions au sujet de l'association, si nous déclarons que *tout le monde* appartient à la Famille Lasallienne, (le parapluie) cela ne banalise-t-il pas l'appartenance ? Un autre modèle est le système planétaire qui considère la mission éducative lasallienne comme le « soleil » autour duquel les planètes lasalliennes gravitent, sur des orbites différentes³⁸. Une troisième image intéressante est celle de l'arbre qui est enraciné dans le terreau de l'évangile et de l'histoire fon-

³⁷ Cf. Essais Lasalliens, No. 3, p. 85.

³⁸ Cf. Essais Lasalliens, No. 3, p. 86.

datrice de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Tout au long des années de nouvelles branches ont poussé et d'autres peuvent apparaître à l'avenir.

5.10. Ces modèles sont valables, mais comme tout modèle ils sont susceptibles d'être mal interprétés. Si les « planètes » lasalliennes gravitent sur des orbites différentes, comment, où et quand se rencontrent-elles ? Quelles forces de gravitation les empêchent de tourner ensemble ? Ou alors ceci peut être une métaphore utile pour illustrer « l'unité dans la diversité ». Comparer la Famille Lasallienne à un arbre a aussi ses limites. Le dilemme de l'Institut actuellement est que quelques Régions/Districts demandent une série de critères bien définis pour déterminer qui est associé et qui est membre de la Famille Lasallienne. D'autres Régions/Districts voient dans cette approche l'étouffement de l'Esprit et le risque d'asphyxier les initiatives actuelles et futures.

Les familles évangéliques dans l'Église

5.11. Un quatrième modèle, qui est actuellement étudié par les congrégations dans l'Église, est la famille évangélique. Une famille évangélique se compose de laïcs et de religieux qui forment des communautés en vue de la mission de la congrégation et se centrent sur la figure et le charisme du Fondateur de cette congrégation. Comme ce modèle est adopté par des communautés religieuses nous avons pensé qu'il était important d'y réfléchir ici dans un contexte lasallien.

5.12. Il n'y a pas un modèle unique de famille évangélique dans l'Église, cependant toutes ont certains traits caractéristiques en commun. Les membres viennent d'états de vie différents avec le désir de vivre leur consécration baptismale

plus intensément. Le groupe anime sa vie chrétienne principalement autour de l'évangile de Jésus et de la figure centrale d'un fondateur dont l'intuition se traduit par la création d'une communauté donnée. Il y a aussi la possibilité d'une mission commune. Ces critères flexibles permettent beaucoup de différences entre les familles évangéliques. Bien qu'elles soient structurellement fondées sur les critères cités ci-dessus, elles peuvent aussi différer du fait de l'histoire de leur fondation, du développement et de la croissance, de l'apostolat, de la spiritualité, de la culture et de l'Église locale. Elles diffèrent aussi beaucoup de par leurs structures : Ordres dont le Supérieur général est l'autorité première ou celles qui forment des Conseils composés de fédérations de congrégations et de groupes centrés sur le même charisme.³⁹

5.13. Considérant la réalité actuelle de l'Institut, et sans diminuer ou obscurcir la dimension évangélisatrice de la mission éducative lasallienne, il semble maintenant que «Famille Lasallienne» soit plus adapté que «Famille Évangélique». Oui, l'Institut est né d'impératifs évangéliques et constitue une partie vivante de l'Église catholique. Par nature, la Famille lasallienne se compose de chrétiens qui proviennent de diverses cultures et représentent une variété de confessions chrétiennes. Les lasalliens ont besoin qu'on les reconnaisse et qu'on leur donne l'occasion de poursuivre leur voyage spirituel en union avec d'autres chrétiens, de célébrer et de témoigner leur foi par leur engagement éducatif et leur vie personnelle.

5.14. Cependant la Famille Lasallienne est plus large que les groupes de chrétiens fondés sur l'évangile et membres de fa-

³⁹ Delizy, Bernadette, *Vers des 'Familles évangéliques'. Le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations.* Les Éditions de l'Atelier, Paris 2004.

milles évangéliques. La Famille Lasallienne reconnaît et accueille des personnes d'autres religions ; des croyants d'autres confessions qui partagent la mission éducative lasallienne et appellent de La Salle « notre » fondateur. Beaucoup de centres éducatifs des Régions de la PARC (Pacifique/Asie) et de la RELEM (Europe/Méditerranée) sont dirigés par des laïcs et/ou ont des professeurs hommes et femmes engagés, qui ne sont pas chrétiens. Ils suivent un chemin lasallien précisément parce qu'évangélisation n'est pas synonyme de prosélytisme. Les lasalliens s'accompagnent les uns les autres en invitant constamment chaque collègue à non seulement approfondir son engagement éducatif mais aussi sa relation à Dieu. En utilisant le terme « Lasallien » plutôt qu'« Évangélique » la famille incarne la tension dynamique et créatrice entre l'Église et le Royaume de Dieu. « Tous ceux qui participent à l'œuvre éducative lasallienne » appartiennent à la famille.

La Famille Lasallienne et l'Institut

5.15. Aucune famille ne peut vivre isolée des influences extérieures. Un Institut de Frères dans l'Église non plus. Tous deux sont façonnés par d'innombrables forces externes qui complètent et aident à former la vie intérieure de chaque groupement individuel.

5.16. L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes ne peut exister et n'existe pas isolé. Il est vital pour sa vie et sa mission qu'il participe de tout cœur en tant que membre de la Famille Lasallienne. En tant qu'Institut religieux tous ses membres sont *de facto* associés et membres de la Famille Lasallienne. Mais en même temps, cet Institut tire vie de nombreuses sources. Il est d'abord enraciné dans l'évangile de Jésus et

l'histoire fondatrice de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Il est quotidiennement transformé par les jeunes qui permettent aux Frères de les accompagner comme des « frères aînés ». L'Institut est plus riche parce que beaucoup d'hommes et de femmes sont inspirés par le charisme et la spiritualité lasalliennes : les Sœurs Guadeloupaines de La Salle, les Sœurs Lasalliennes, les Catéchistes de Jésus Crucifié et Ressuscité et de Marie Immaculée, les Signum Fidei, les Associés lasalliens, les Anciens élèves (UMAEL), les Jeunes lasalliens, les Volontaires lasalliens, différents groupes et communautés lasalliens... et la liste continuera de s'allonger. La Famille Lasallienne est aussi façonnée par des éléments extérieurs sociologiques, politiques, ecclésiaux, historiques, anthropologiques et culturels qui favorisent ou gênent sa croissance.

Les défis de la Famille Lasallienne

5.17. Toutes les familles humaines partagent des joies et des peines ; elles se querellent et font des trêves ; elles parviennent à des moments où il faut prendre des décisions. La Famille Lasallienne n'est pas différente. Nous allons terminer ce chapitre de la Circulaire en présentant quelques-uns des défis dont nous parlaient des lasalliens en nous exprimant leurs inquiétudes lors de nos voyages de Région en Région. Notre but n'est pas d'apporter des réponses ici, mais en soulevant les questions, d'élargir la discussion et d'offrir un forum pour celle-ci. *Étant donné que toutes les structures d'association pour la Mission lasallienne sont délibérément établies au niveau du District pour permettre des adaptations culturelles, religieuses et démographiques, nous pensons que les défis qui suivent sont mieux traités au niveau local.* Nous les citons ici pour permettre le débat.

5.18. Les Frères : Il y a des Frères qui, à cause des normes culturelles et/ou de leurs convictions personnelles, ont des difficultés à étendre à tous les lasalliens l'invitation à la co-responsabilité dans la mission lasallienne. Ceci demande de faire preuve de patience, de respect et d'ouverture de la part des deux parties et de toujours garder présent l'appel du Chapitre général à l'association pour la mission éducative lasallienne. Il est essentiel de rappeler qu'établir des structures ne se traduit pas nécessairement par le changement des convictions personnelles.

5.19. Certains Frères pensent que le message qui est souvent transmis du Centre de l'Institut est que les Frères se meurent et que « nous » avons abandonné la promotion de la vocation de Frère comme étant une façon estimable de vivre l'évangile. D'autres ressentent qu'ils n'ont qu'un rôle secondaire à jouer dans la définition naissante de l'association lasallienne. Nous disons clairement que ces suppositions ne sont pas et n'ont jamais été vraies. La vocation de Frère est spécifique et unique dans l'Église. Elle est nécessaire aujourd'hui dans notre monde peut-être plus que jamais. S'il doit y avoir une « co »-responsabilité dans la Mission c'est qu'alors les deux parties sont essentielles. Nous vivons dans l'espérance que plus de jeunes embrasseront la vocation de Frère. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'Institut que ce phénomène de diminution se produit. Nous encourageons les Frères et les autres lasalliens à continuer à travailler ensemble à promouvoir la vocation de Frère.

5.20. Nous sommes tous invités à nous engager à éveiller et à accompagner les différentes vocations lasalliennes parmi les jeunes par une pastorale des voca-

tions efficace et fermement enracinée dans le charisme lasallien⁴⁰.

5.21. Les Laïcs lasalliens : Nous avons dit plus haut dans cette Circulaire qu'aucun lasallien ne doit être considéré comme un « citoyen de seconde classe » dans la famille. Et également que des structures doivent être établies, là où elles sont inexistantes, pour s'assurer que ce message d'égalité est transmis.

5.22. Nous voulons souligner que la participation à la Famille Lasallienne doit contribuer à la construction de sa propre famille et/ou de sa vie communautaire. Elle ne doit jamais être considérée comme un obstacle à l'unité de la famille et encore moins mettre la vie familiale en danger. Ceux qui veulent se marier ou être parents doivent savoir que leur première communauté est leur famille. Appartenir à la Famille lasallienne doit être une source de force et d'équilibre qui alimente toutes les vocations lasalliennes.

5.23. Comme l'Institut ne peut exister isolé il doit donc traiter les soucis concrets de la vie de personnes réelles. Dans nos centres éducatifs nous devons être conscients de ce qu'implique l'encouragement à la justice sociale. Cela signifie le respect des droits et des devoirs de chaque personne comme le définissent les normes sociales et le code civil de chaque pays. Agir avec justice entraîne également une volonté mutuelle d'entrer en dialogue continu et de se faire confiance *a priori* pour rechercher ce qui est vrai dans les événements et la vie de tous les lasalliens.

⁴⁰ Cf. Circulaire 455, "Être Frères aujourd'hui : yeux ouverts, cœurs brûlants" Ch. 5. Pastorale des vocations de Frères et de lasalliens; sections 2.2.3 et 3.3.1; p. 38.

5.24. Comme cela a été clair tout au long de cette Circulaire, s'appeler lasallien est une invitation à répondre à Dieu comme à une personne « appelée et envoyée ». Cela signifie vivre un processus dynamique qui nous fait cheminer dans l'inconnu. C'est une aventure qui ressemble beaucoup à celle qui inspira Saint Jean-Baptiste de La Salle il y a plus de 325 ans.

Chapitre 6 - Favoriser l'Association

Le vœu d'Association pour le service éducatif des pauvres

6.1. Bien que l'Institut, aux niveaux international et local, ait poursuivi ses recherches et réfléchi sur la centralité et le sens de ce vœu dans la vie quotidienne des Frères, il y a encore un certain manque de clarté. Les gens confondent souvent le *vœu d'association* avec le concept d'*association lasallienne* chez les lasalliens engagés mais ne vivant pas l'état consacré. Ils utilisent le terme *association* de façon interchangeable avec le *vœu d'association*, alors qu'il s'agit de deux réalités complémentaires. Tous deux se fondent sur la mission et se vivent cependant dans des styles de vie différents.

Partager le charisme

6.2. Le «*charisme des Fondateurs*» se révèle comme une «*expérience de l'Esprit*», transmise à leurs disciples, pour être vécue par ceux-ci, gardée, approfondie, développée constamment en harmonie avec le *Corps du Christ en croissance perpétuelle*.⁴¹ L'un des fruits de ce processus a été le nombre sans cesse croissant de laïcs qui partagent les idéaux charismatiques des Congrégations et des Instituts religieux. Cette nouvelle dynamique a été vécue par de nombreuses Congrégations religieuses comme un moment de véritable renaissance et a trouvé son expression dans la mission partagée, la spiritualité et des processus de formation novateurs. Les religieux consacrés comme les laïcs ont été enrichis et renforcés dans leur identité respective.

⁴¹ Mutuae Relationes, Art. 11, Mai 1978.

6.3. L'Assemblée internationale de 2006 nous rappelle qu'il appartient à toute la Famille lasallienne d'assurer la pérennité du charisme lasallien. Être le cœur, la mémoire et le garant du charisme lasallien veut dire promouvoir l'association en ayant pour vision l'Église Peuple-de-Dieu-Communion. Pour que le charisme lasallien devienne une réalité qui soit plus partagée et acceptée par les membres de la Famille Lasallienne, il est essentiel de la considérer comme un « intuition spirituelle » qui imprègne toute l'expérience de l'association. Cette perspective mystique doit correspondre à la spiritualité lasallienne, aux structures de la mission, aux responsabilités partagées et elle doit maintenir une attitude d'ouverture qui la rende capable de lire les signes des temps dans un monde multiculturel et multireligieux.

Le « pour » de notre Association

6.4. En suivant la tradition lasallienne et en répondant aux orientations de l'Assemblée internationale de 2006, *Associés pour la Mission éducative lasallienne*, il est important de se rappeler continuellement que le but ultime de l'association se trouve dans l'expression, « **association pour** ». Le service dans la mission lasallienne n'est pas un concept abstrait. L'association existe *pour* la promotion des jeunes par l'éducation, en particulier de ceux qui sont pauvres. « La vitalité de notre mission dépend de la façon dont nous répondons aujourd'hui, associés, aux besoins des pauvres. Nous apprécions les efforts que font les lasalliens pour libérer les pauvres de leurs différentes formes de pauvreté et nous demandons à tous de considérer le service des pauvres et la promotion de la justice comme le

cœur et la cause du renforcement de la mission lasallienne dans le monde⁴² ».

6.5. Ces orientations de l'Assemblée internationale prennent encore plus d'actualité quand elles sont confrontées aux pauvretés tant anciennes que nouvelles qui asservissent chaque jour des millions d'enfants. On dit souvent que la pauvreté a un visage ; le visage d'un enfant. Il y a tant de jeunes qui sont perdus du point de vue social, spirituel, matériel et même physique et ne savent où aller. L'association *pour* signifie répondre avec créativité à leurs besoins et les accompagner dans leur parcours⁴³.

La vie communautaire lasallienne

6.6. Pendant plus de trois siècles, la vie communautaire lasallienne a consisté en des Frères vivant « ensemble et par association », suivant une Règle canoniquement approuvée et gouvernés « par le Corps de la Société » et par ses Supérieurs. La mission, le rôle et l'identité des Frères demeurent clairs. Pendant la majeure partie de l'histoire de l'Institut, les Frères ont été les garants de la mission, le cœur et la mémoire des Écoles chrétiennes et des communautés locales. La communauté se continue aujourd'hui dans le service de la mission ; cependant, un déplacement s'est produit dans le

⁴² Rapport de l'Assemblée internationale de 2006, *Associés pour la Mission éducative lasallienne*, Orientation principale n° 5, Service éducatif des pauvres, 2006, p. 36.

⁴³ Le 42° Chapitre général nous invite à être attentifs aux réalités suivantes : « *flux migratoires, racismes, violences urbaines, terrorismes, toxicomanie, perte des valeurs humaines de base, crise de la foi, éducation religieuse refusée, attrait des sectes, chômage, SIDA, faim, analphabétisme, enfants de la rue, personnes déplacées, mépris de la vie, éclatement de la famille, exclusions scolaires...* » (Circulaire 435, p. 23).

rôle des Frères de gardiens du charisme lasallien. « *Nous découvrons des aspects nouveaux de notre identité comme chrétiens consacrés. Nous vivons la complémentarité dans la mission commune avec d'autres vocations. Nous avons pris conscience de notre responsabilité d'être cœur, mémoire et garant du charisme lasallien pour tous les lasalliens. En même temps, nous nous réjouissons de voir que d'autres lasalliens partagent cette responsabilité*⁴⁴. »

6.7. Bien des fruits de Vatican II nous apparaissent clairement en cette première décennie du 21^e siècle. Le temps du laïc dans l'Église est venu « maintenant », et plus particulièrement dans notre Famille Lasallienne le temps d'accepter la coresponsabilité pour la mission. Même si nous étions encore 17 000 Frères, comme dans les années 1960, personne ne devrait être surpris par ce mouvement de l'Esprit. C'est à nous de l'accueillir.

6.8. Au cours des décennies passées, un nouveau phénomène est apparu dans la vie communautaire lasallienne. L'Institut reconnaît non seulement les communautés composées entièrement de Frères mais aussi les communautés composées de Frères, d'autres religieux consacrés, de personnes mariées ou célibataires, de prêtres et de diacres. Ces dernières formes sont plus courantes dans les Régions de la RELEM et USA/Toronto que dans les Régions de la RELAL, RELAF et PARC, où les Districts voient ce développement avec réserve. Beaucoup de ces communautés comprennent des associés à engagement public, qui en certains cas consacrent un pourcentage ou la plus grande partie de leur salaire au soutien de la communauté.

⁴⁴ Cf. 44^e Chapitre général, p. 27.

6.9. Si l'on se réfère précisément à la situation de l'Institut aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire que nous préférons l'une ou l'autre de ces formes de vie communautaire. Ce que nous voulons clarifier (car nous l'entendons souvent sous forme de critique) est que la raison d'établir ces communautés mixtes ou laïques, comme on les appelle, n'est *pas* simplement parce qu'elles apparaissent dans des secteurs qui ont peu de vocations à la vie de Frère. L'Institut renforce son « unité dans la diversité » en comprenant que son principal objectif est d'assurer l'avenir de la mission lasallienne à travers des expressions vivantes de vie communautaire. L'Institut accueille et soutient les nouvelles formes de vie communautaire lasallienne car elles ont une valeur en soi et de soi, et non parce qu'il n'y a pas d'autre alternative.

6.10. Nous soulignons aussi l'existence de formes “non résidentielles” de vie communautaire lasallienne qui tombent sous la catégorie des « autres groupes intentionnels » que le 43^e Chapitre général a notés⁴⁵. Ces groupes de lasalliens engagés choisissent d'exprimer leur dévouement pour la mission à travers des communautés qui 1) se rencontrent régulièrement, 2) s'organisent autour des valeurs centrales de l'Institut : foi, service et communauté, et 3) agissent localement, « ensemble et par association » tout en reconnaissant leur lien étroit avec le District, la Région et l'Institut. Ces groupes représentent une nouvelle approche de la vie communautaire en vue de la mission. Nous espérons qu'à l'avenir ils deviendront plus « intentionnels » dans leur réponse à l'appel de Dieu à servir l'éducation chrétienne des jeunes, en particulier de ceux qui sont pauvres. Notre espérance ne re-

⁴⁵ Cf. 43^e Chapitre général, p. 6.

pose pas sur l'hypothèse qu'ils adopteront une nouvelle forme de consécration religieuse. Au contraire, nous sommes conscients que ces groupes évolueront naturellement et à leur propre rythme. Notre souci principal est que tous ceux qui sont associés à la Famille Lasallienne avancent « unis dans la diversité ». Nous encourageons chaque Région et chaque District à estimer et soutenir toutes les communautés, qu'elles soient composées seulement de Frères, ou de membres de différents états de vie, ou de célibataires ou de personnes mariées uniquement, ou de résidents ou de non-résidents, qui sont associés pour l'œuvre de l'éducation chrétienne dans la tradition de Saint Jean-Baptiste de La Salle.

La Formation

6.11. Nous reconnaissons que bien que la formation soit absolument nécessaire pour toute forme d'association lasallienne, en elle-même elle ne garantit pas qu'un individu va intérioriser l'expérience et devenir « lasallien ». La formation qui est efficace s'enracine dans l'expérience d'une communauté d'apprenants. Grâce à la technologie du 21^e siècle les programmes de formation concrets ou virtuels sont possibles.

6.12. Les principaux thèmes de la formation lasallienne incluent la communauté, l'engagement, le charisme, l'histoire de la fondation, la spiritualité, la pédagogie et la mission. La formation présuppose que les participants fondent librement leur engagement sur leur vocation personnelle. Une formation lasallienne de qualité est essentielle pour garder vivant le charisme lasallien - don pour l'Église universelle.

6.13. En plus des expériences de formation internationales qui ont lieu à Rome – CIL (Centre International Lasallien) et

SIEL (Session Internationale d'Études Lasalliennes) – beaucoup de Régions et de Districts ont des programmes de formation lasallienne extrêmement créatifs. Certains programmes sont maintenant en ligne, comme dans le District d'Australie-Nouvelle Zélande-Papouasie-Nouvelle Guinée. D'autres sont des unités de diplômes universitaires en Études Lasalliennes, comme en Italie et aux États-Unis. La CEL, en Espagne, est un exemple de programme résidentiel de longue durée. Le District des Philippines a créé un programme séquentiel bien organisé sur tous les aspects de l'association lasallienne. Que ce soit dans les Districts ou Délégations d'Argentine-Paraguay ou de São Paulo, d'Antananarivo ou du District Lwanga, du Canada francophone ou du Midwest, de France ou du Proche Orient, de Penang, ou d'Inde ou bien à Rome, des programmes passionnants et innovants ont été mis en place pour former les lasalliens à être les messagers du charisme qui a été une grâce pour l'Église au cours de ces trois derniers siècles.

Les structures d'organisation

6.14. Tous les Chapitres généraux de l'Institut depuis 1966 ont poussé les Districts à se doter de structures qui favorisent et renforcent l'association lasallienne. Les décisions s'étaient du 40^e Chapitre général (1976), qui a formellement reconnu la Société/Mouvement *Signum Fidei*, au 44^e Chapitre général (2007) qui a demandé une réorganisation du Conseil général pour mieux répondre aux besoins de notre Mission éducative pour tous les lasalliens. L'Assemblée de 2006 à Rome, « Associés pour le service éducatif des pauvres » est un autre jalon historique sur la route de la restructuration des ressources de l'Institut pour accomplir la mission partagée la-

sallienne. Au cours des quatre dernières décennies, l'Institut a progressivement accueilli les lasalliens engagés qui ne sont pas Frères dans les programmes du CIL et de la SIEL, ainsi que dans les assemblées importantes, les symposiums, les sessions inter-capitulaires et les Chapitres généraux. Ces rencontres internationales incarnent et renforcent l'association.

6.15. En plus de ces événements internationaux, la plupart des rencontres dans les Régions et les Districts sont maintenant des occasions de renforcer, valoriser et célébrer l'association entre les lasalliens. De plus, au niveau du District, le discernement lasallien a lieu en commun dans les Conseils et Assemblées de la MEL.

Chapitre 7 - Conclusion

*Il leur dit : «Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez.»
Ils jetèrent donc le filet, et cette fois ils n'arrivaient pas à le ramener, tellement il y avait de poisson. (Jn 21, 6)*

7.1. Imaginez le visage des disciples alors qu'ils jetaient à nouveau leurs filets ne croyant pas du tout qu'un côté de la barque serait différent de l'autre. Imaginez maintenant leur visage tandis qu'ils essayaient de relever leurs filets qui craquaient. Le doute et la frustration se transforment rapidement en effroi et en émerveillement et finalement en joie d'avoir reconnu le Seigneur qui leur avait tant manqué. N'est-ce pas aussi une partie de notre histoire ? Ne vivons-nous pas dans un temps qui nous invite à aller de « l'autre côté de la barque » et à y plonger nos filets « ensemble et par association » avec l'espoir de pêcher une grande quantité « d'âmes éloignées du salut » ?

7.2. Tout comme les disciples qui étaient retournés à leur ancien mode de vie, pensant que l'espérance s'était éteinte et que les rêves s'en étaient allés, certains peuvent aujourd'hui se sentir abandonnés par le Dieu même qui jadis les avait appelés « à pêcher ». Comme les israélites qui furent souvent raillés au cours de leur marche dans le désert par cette question : « Où est-il votre Dieu ? », certains se demandent pourquoi ils ont fait leur premier pas chez les Frères, dans l'association lasallienne. Que notre prière soit alors celle de saint Augustin parlant à Dieu, son compagnon toujours fidèle : *Me voici devant toi avec ma force et mon ignorance. Là où tu m'as ouvert la porte, accueille-moi à l'entrée ; là où tu m'as fermé la porte, ouvre à mes pleurs ;*

*aide-moi à me souvenir de toi, à te comprendre et à t'aimer.
Amen.*⁴⁶

7.3. L'image d'un Dieu qui accueille, qui marche à nos côtés, est l'acte de foi quotidien qui a nourri les Frères des Écoles Chrétiennes pendant plus de trois siècles. Cette image symbolise aussi la vocation de tous les lasalliens à se confier à Dieu qui appelle « *d'une manière fort imperceptible... de sorte qu'un engagement conduit... dans un autre, sans l'avoir prévu dans le commencement*⁴⁷ ». Ceci a été l'aventure extraordinaire de Jean-Baptiste de La Salle avec Dieu qui l'a toujours accueilli. Vous qui servez la mission lasallienne souvenez-vous de ce que Dieu nous a promis. De même qu'il a parlé au prophète Jérémie, de même il nous parle aujourd'hui : « *Car je sais, moi, les desseins que je forme pour vous, desseins de paix et non de malheur, pour vous donner un avenir et une espérance... Vous m'invoquerez et je vous écouterai... je vous rassemblerai de toutes les nations... Je vous ramènerai à la maison*⁴⁸ ».

7.4. Réjouissons-nous de cette promesse d'espérance, de cet avenir lumineux, de ce rêve porteur de vie qui nous invite à nous souvenir toujours de la sainte présence de Dieu et à toucher le cœur des jeunes, en particulier des pauvres, ensemble et par association.

Saint Jean-Baptiste de La Salle, PRIEZ POUR NOUS !

Vive Jésus dans nos cœurs, À JAMAIS !

⁴⁶ Prière attribuée à saint Augustin.

⁴⁷ Cf. Cahiers lasalliens, n° 7, p. 169.

⁴⁸ Cf. Jr 29, 11-14.

**Frère Álvaro Rodríguez Echeverría, Supérieur général
et les membres du Conseil général**

Frère Thomas Johnson, Vicaire Général

Frère Jacques d'Huiteau, Frère David Hawke,
Frère Jorge Gallardo de Alba, Frère Alberto Gomez Barruso,
Frère Edgar Nicodem, Frère Claude Reinhardt,
Frère Robert Schieler, Frère Gabriel Somé

